

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0560

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom

MR ABAKIL

El Afeef

Date de naissance :

1-7-1943

Adresse :

LOT RNI - VAKHLE F N° 49
Rue ALGHOFIRANE Mohammedia

Tél. : Idem

Total des frais engagés : 2276,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Farid ZEGHARI
5, AV. de la Marche Verte
Ben Yakkhet - Mohammedia
Tel. : 05 23 33 54 44

Date de consultation :

14/12/2022

Age: 1943

Nom et prénom du malade :

ABAKIL El Afeef

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

DiD autre

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

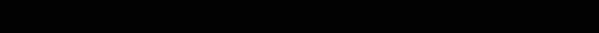
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

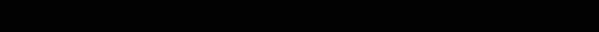
Fait à : Mohammedia

Le : 18/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :







RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/12/2022	CP 1	150		Dr. Farid ZEGGAG 5, AV de la Marche Verte Ben Yakklef - Mohammedia Tel. : 05 23 33 54 44

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	14/12/2022	2126,12

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt				

Docteur Farid ZEGHARI

Médecine Générale
Echographie

الدكتور فريد الزغاري

الطب العام
فحص بالأمواج

Ben Yakhlef, le 14.12.22 بني يخلف، في

Mr ABAKIL

Hafed
3 x 559.

259,50 28 - 0 - 8

Aiguille microfine Plu

Ex 94,80 NovoFlex pen (N° 2)

19/12/21



5, Avenue de la Marche verte (ex RT 101)

Ben Yakhlef - Mohammedia

Tél. : 05 23 33 54 44

NovoMix® 30 FlexPen®
100U/ml
Suspension injectable
5 stylos pré-remplis de 3ml
PPV : 559 DH



Dr. Farid ZEGHARI
5, AV. de la Marche Verte
Ben Yakhlef - Mohammedia
Tel. : 05 23 33 54 44

NovoMix® 30 FlexPen®
100U/ml
Suspension injectable
5 stylos pré-remplis de 3ml
PPV : 559 DH



5, شارع المسيرة الخضراء (سابقاً طريق 101)

بني يخلف - المحمدية

الهاتف : 05 23 33 54 44



KP-MM5-5N006142 /
21.07.2016/
PY N° FCC 2011 /
11175 от 28.07.2015

UA.TR.116

(EG) Registration No. 860/2016/1
& imported by MultiPharma Co

PPC: 259,50 Dhs



0 382903 205202

LOT 01/26
139
MFD 02/22

New Care AG Ch-4450 Switzerland
EU Office: Schloss Beuggen 3
72518 Rheinfelden

ISOPHARM
NEWFLEX
WARM-UP
94.80 dhs

LOT 01/26
139
MFD 02/22

INVESTIGA TU. SI TU TIENES ALGUNA DUDA, CONSULTA CON
EU Office: Schloss Beuggen 3
72518 Rheinfelden

ISOPHARM
NEWFLEX
WARM-UP
94.80 dhs

صيدلية ابن زهر

Lot Ben Yakhlef Imm. V n° 4

Tél. 03 33.53.32

BEN YAKHLEF

R.C. Ben Slimane 153197

Patente 39901910

C. N. S. S.

FACTURE N° 000432

تجزئة بندي يخلف
عمارة ٧ رقم ٤ بندي يخلف
الهاتف ٠٣ ٣٣-٥٣-٣٢

س.ت بن سليمان 153197
ضريبة التجارة 39901910
ص و.ض.ج.

Ben Yakhlet / 6

14/12/22

يُذْكُرُ فِي يَخْلُفِي

m.

Абдикель Набиев

العدد

QUANTITE	DESIGNATION	P. Unitaire	TOTAL
03	Novosure Plugs	559,-	1677,-
01	Argentile Tufine	259,80	259,80
02	Nettoyeur pl.	94,80	189,60
			2126,20

Arrêtée la présente Facture à la Somme de :

Penicillia sensu lato

fix d'ores et dix cent